



Le Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) est un syndicat mixte fermé regroupant 5 communautés de communes, pour un total de 53 communes et environ 43 000 habitants. Il met en œuvre des projets sur des thématiques diverses : aménagement du territoire (SCoT), développement économique (industrie, tourisme, agriculture), environnement (éco-mobilité, politiques environnementales et climatiques, ...), établissements d'enseignements artistiques, transports scolaires...

Depuis le 1^{er} janvier 2019, ce syndicat porte également la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) pour l'ensemble de la vallée de l'Arc. Cette prise de compétence constitue une évolution majeure pour la structure et lui permet de mieux gérer les enjeux liés à l'eau sur le territoire. Le SPM est ainsi devenu maître d'ouvrage de travaux et d'études de protection contre les inondations et de restauration de milieux aquatiques et de zones humides.

Le Syndicat du Pays de Maurienne recherche un(e) chargé(e) de mission Eau et Gestion des milieux aquatiques du bassin versant de l'Arc

CONTEXTE

Dans le cadre d'un accroissement d'activités, et de nouvelles thématiques portées par le SPM, le service GEMAPI cherche à compléter ses effectifs, tant sur les dossiers liés à la prévention des inondations (objet d'une autre offre d'emploi) que sur ceux en lien avec la gestion des milieux aquatiques (objet de la présente offre).

Sous l'autorité directe du Vice-président en charge de la gestion des rivières et des milieux aquatiques, de la directrice du syndicat et de la cheffe de pôle, le (ou la) chargé(e) de mission travaillera sur la préservation des milieux aquatiques du bassin versant de l'Arc, sur une gestion durable de l'eau et sur l'accompagnement des collectivités du territoire face aux enjeux du changement climatique. Bien que le SPM ait porté un Contrat de Bassin entre 2020 et 2022, ces thématiques n'étaient plus développées par le service GEMAPI depuis quelques années, faute de temps.

Cette équipe est actuellement composée de 6 personnes :

- quatre chargés de mission dédiés au suivi d'opérations liés à la prévention des inondations (études et travaux) et à la régularisation et au suivi des systèmes d'endiguement,
- une chargée de mission dédiée à l'animation territoriale, à l'élaboration d'un dossier PAPI 3 et au suivi de démarches contractuelles,

- une cheffe de pôle chargée de la coordination de l'équipe et d'un volet opérationnel (suivi d'études et de travaux). Elle fournit également un appui sur le suivi des démarches contractuelles.

L'équipe actuelle a en charge la mise en œuvre de la GEMAPI sur des domaines techniques très variés et exigeants : gestion des ouvrages de protection contre les inondations (systèmes d'endiguement), hydromorphologie, hydraulique fluviale et torrentielle.

Ces missions sont exercées dans un contexte de montagne, dans lequel les inondations ont fréquemment un caractère torrentiel (imprévisibilité, forte énergie, importance du transport solide).

À titre informatif : <https://www.youtube.com/watch?v=ojEm8NnUTMk>
<https://youtu.be/HShd13Om1-I>

Par ailleurs, le territoire de la Maurienne présente des spécificités qui complexifient la gestion du bassin versant :

- Caractéristiques topographiques (vallée étroite « dominée » par des hauts versants) et géologiques propices à la formation de laves torrentielles dans de nombreux sous bassins versants (volumes sédimentaires conséquents) ;
- Forte pression dans le lit majeur de l'Arc liée principalement aux infrastructures de transport (voies de communication : autoroute, route départementale, voie SNCF et futur Lyon-Turin) et plus ponctuellement à la pression démographique (Modane, St Michel de Maurienne, St Jean de Maurienne, La Chambre, Val d'Arc), et à l'occupation industrielle de l'espace ;
- Anthropisation majeure du régime hydrologique pour la production d'hydroélectricité.

MISSIONS (à titre indicatif, non exhaustif)

Animation et coordination d'un Contrat Eau & Climat

- Assurer la gouvernance et l'élaboration du Contrat Eau et Climat, outil contractuel proposé par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée Corse (recensement des attentes du territoire, échanges avec l'Agence pour validation des actions, rédaction du contrat...) Thématiques qui pourraient être développées sur ce territoire : petit cycle de l'eau (économies d'eau, réduction des fuites des réseaux d'eau potable...) et grand cycle de l'eau (restauration des milieux aquatiques...), partage de la ressource et sobriété des usages en lien avec le Plan de Bassin d'Adaptation au Changement Climatique...
- Organiser des réunions de concertation et des ateliers de travail pour assurer une prise de décision partagée entre les différents acteurs. Favoriser la communication et la coopération entre les partenaires institutionnels (Agence de l'eau, services de l'Etat, Département) et les acteurs locaux ;
- Mettre en œuvre et animer le contrat : engager les actions du programme (pour les actions dont la maîtrise d'ouvrage revient au SPM) et faire un suivi technique des projets de l'ensemble des maîtres d'ouvrage ;
- Assurer la planification des actions prévues dans le Contrat Eau et Climat, en lien avec les calendriers des partenaires et les contraintes techniques et financières ;
- Assurer le suivi financier et administratif du Contrat ;

- Elaborer et suivre les tableaux de bord des opérations ;
- Faire le lien avec les politiques d'aménagement du territoire (faire prendre en compte les enjeux eau dans les docs d'urbanisme, le SCOT, les PLUi, ...) et autres outils contractuels (PAPI porté par le SPM) ;
- Mobiliser les acteurs locaux, usagers de l'eau (collectivités, syndicats eau potable et assainissement, autres acteurs du territoire...) autour des enjeux liés à l'eau, et faciliter leur engagement dans des actions concrètes de gestion durable des ressources en eau et d'adaptation au changement climatique.

Mise en œuvre des actions Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) portées par le SPM (Etudes et travaux)

- Piloter ou participer au pilotage des opérations, études et maîtrise d'œuvre (conception et réalisation) liées à la gestion des milieux aquatiques du territoire, et notamment les mesures inscrites au Programme de Mesures du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Rhône-Méditerranée Corse (SDAGE) ;
- Suivre le SDAGE actuel (2022-2027) et participer aux instances de construction du futur SDAGE ;
- Mettre en œuvre le Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides du SPM (approfondissement des connaissances, concertation avec les propriétaires et les usagers des parcelles en zones humides, ...) ;
- Participer aux démarches d'élaboration d'une stratégie GEMA visant la restauration, la préservation ou la renaturation de milieux aquatiques de la vallée : définition des enjeux, priorisation, programmation des actions sur le plan technique et financier. Cette stratégie aura vocation à s'intégrer pour tout ou partie dans le Contrat Eau et Climat évoqué ci-dessus.
- Être le référent des services de l'Etat pour les dossiers réglementaires (rédaction en régie ou déléguée), piloter l'opération et sa commande publique (en rédigeant notamment les pièces de marchés pour les études préalables / la maîtrise d'œuvre / les travaux), encadrer les travaux, assurer les missions administratives associées à la planification budgétaire de ces opérations, animer la thématique foncière... ;
- Participer aux opérations transversales du service GEMAPI (volet GEMA dans les projets de prévention des inondations, surveillance des systèmes d'endiguements en crue...)
- Être le référent GEMA pour des sollicitations diverses du territoire (questions des communes, des riverains...) et participation aux réunions des partenaires en lien avec les milieux aquatiques (comité départemental de l'eau, stratégie Espaces Naturels Sensibles du Département de la Savoie...) ;
- Communication et sensibilisation sur des thématiques en lien avec les milieux aquatiques

Les missions seront ajustées en tenant compte du profil du candidat retenu et des compétences et expériences des agents déjà en poste. Les missions décrites ci-dessus seront développées

progressivement, notamment celles relatives à la mise en œuvre des actions GEMA : elles s'ajusteront au temps nécessaire à la construction du Contrat Eau et Climat.

PROFIL

- **Poste ouvert aux agents titulaires de la fonction publique territoriale ou aux contractuels de droit public ;**
- Diplôme : BAC + 5 minimum (ingénieur ou Master 2) dans le domaine du Génie de l'Eau et de l'Environnement, Science de l'eau ;
- **Expérience professionnelle d'au moins 1 an dans ce domaine.** Une expérience en animation d'outils contractuels sera appréciée.
- Connaissance des différentes procédures et institutions afférentes à la GEMAPI ;
- Connaissance du cadre réglementaire dans le domaine de l'eau (gestion des milieux aquatiques, risque inondation, Loi sur l'Eau) ;
- Connaissances en gestion des milieux aquatiques et biodiversité ;
- Connaissances du fonctionnement du petit cycle de l'eau appréciées ;
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales ;
- Expériences dans la conduite de projets de territoire, concertation avec les acteurs locaux, animation de réunions ;
- Expériences appréciées dans le montage et le suivi de dossier réglementaire ;
- Expériences dans la commande publique ;
- Maîtrise des outils informatiques courants et cartographiques (QGIS).

SAVOIR-ETRE

- Dynamique, sens de l'organisation en fonction des priorités ;
- Autonome, tout en appréciant le travail en équipe ;
- Sens de la stratégie, de la médiation et de la concertation ;
- Aptitude à écouter et à convaincre ;
- Adaptabilité ;
- Esprit d'analyse et de synthèse, qualité rédactionnelle.

CONDITIONS CONTRACTUELLES

- Poste en catégorie A (ingénieur) de la fonction publique territoriale (titulaire ou, à défaut, contractuel de la fonction publique avec un contrat à durée déterminée de 3 ans, renouvelable) ;
- Poste à temps plein (37 heures hebdomadaires) avec RTT (12 j/an) ;
- Réflexions en cours sur la mise en place d'une astreinte (en soutien au reste de l'équipe mobilisable en cas de crues ou laves torrentielles) ;
- Télétravail éventuel, sous réserve d'acceptation, après 6 mois d'exercice (1 à 2 j maximum) ;
- Rémunération selon expériences et compétences, sur la base de la grille indiciaire du grade des ingénieurs territoriaux (catégorie A) + régime indemnitaire
- Participation employeur : Titres restaurants, participation employeur santé et prévoyance, CNAS, Amicale du personnel

DIVERS

- Véhicule professionnel à disposition de l'équipe
- Permis B + voiture personnelle si véhicule professionnel indisponible (remboursement kilométrique selon un barème prédéfini) ;
- Les missions impliquent de nombreuses sorties sur le terrain (diagnostic le long des cours d'eau en terrain parfois escarpé, conditions météorologiques parfois dégradées...).
- Lieu de travail : Saint-Jean-de-Maurienne (73300) ;
- Prise de poste : 2^{ème} trimestre 2025 (à titre indicatif).

RECEPTION DES CANDIDATURES JUSQU'AU 30 AVRIL 2025

Adresser CV et lettre de motivation à Monsieur le Président du Syndicat du Pays de Maurienne par email à l'adresse suivante : coordination.rivieres@maurienne.fr

Renseignements complémentaires : Madame Séverine DECROO, cheffe de pôle (téléphone : 04 58 81 10 17)